



Fédération Française de Tir à l'Arc

Affiliation FFTA n° 1017020

Affiliation FFSA n° 17/30

Les Archers de Coureilles

17180 PERIGNY

**Les Archers de Coureilles vous invitent à leur concours
Sélectif pour le championnat de France
TIR A 18 METRES**

Les samedi 17 et dimanche 18 décembre 2022

Au Complexe Sportif, rue de St Rogatien à PERIGNY (parcours fléché, salle chauffée)
Plan à disposition sur le site internet du club <https://archersdecoureilles.com>

<i>Horaires</i>	<i>Samedi</i>		<i>Dimanche</i>	
	1 ^{er} tir	2 ^{ème} tir	2 ^{ème} tir	3 ^{ème} tir
Ouverture du greffe	17h30	8h15	8h15	12h45
Entraînement à distance et contrôle du matériel	18h00	8h45	8h45	13h15
Début des tirs Rythme AB / CD	18h30	9h15	9h15	13 h 45
Résultats				Vers 17h00

Arbitres : Samedi : GAUTRIN Beatrice, DRUEL Alexis
Dimanche : GAUTRIN Beatrice, TIRATEAU Yannick

Blasons : Arcs Classiques : U11(poussins), blason de 80 - U13 et U15(benjamins, minimes), blason de 60 ou tri-spot - U18 à Seniors 3, blason unique de 40 ou tri-spot si précisé à l'inscription.
Arcs à Poulies : Cadets à Seniors 3, tri-spot de 40.
Arcs nus : U15 et U18 (minimes et cadets), blason unique de 60.

Inscriptions : Pré-inscription avant le 14 décembre 2022 soit :
par le lien suivant : <https://framaforms.org/inscription-concours-salle-17-et-18-decembre-2022-1665907971>
ou par internet à : concours.archersdecoureilles@gmail.com

L'inscription sera confirmée à la réception du règlement

	<i>1 tir</i>	<i>2 tirs</i>	<i>3 tirs</i>
<i>Adultes</i>	10 euros	16 euros	21 euros
<i>Jeunes</i>	7 euros	11 euros	15 euros

- Seulement 40 places par départ sont disponibles.
- Ouvert le dimanche matin aux sports adaptés.
- Passé le 14 décembre 2022, le club se réserve le choix du blason.
- La tenue blanche ou de club ainsi que les chaussures de sport sont obligatoires.
- Présentation de la licence 2022-2023 suivant le règlement lors du passage au greffe avant le tir :
Présentation d'une licence avec photo, ou présentation d'une licence dématérialisée avec photo sur support informatique (téléphone, tablette, etc.) ou communication du n° de licence avec nom et prénom et justificatif officiel d'identité.

Respect des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur.

Une buvette est à votre disposition (viennoiseries, sandwichs, boissons,...) Pensez à réserver !

Récompenses : Aux 3 premiers de chaque catégorie

Jérôme PITOR – Tel club : 06 48 12 63 85
ou : BARDIN Frédéric - 2 Impasse de la Greletterie - Les Brandes
17139 DOMPIERRE SUR MER - 06.72.76.54.40